
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 27 septembre 2012 à 20 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Gervais Lemay, directeur d'arrondissement
M. Marc Morin, secrétaire d'arrondissement

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 20 h .

CA12 20 0532

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA12 20 0533

Période de questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Aucune personne ne s'est inscrite au registre de la période de questions.

CA12 20 0534**Contrat à Sintra - planage de chaussée et de revêtement bitumineux - boulevard Champlain**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser une dépense de 603 263,58 \$, taxes incluses, pour des travaux de planage de chaussée et de revêtement bitumineux du boulevard Champlain, entre le boulevard Bishop-Power et l'avenue Sénégal, dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Sintra Inc. (Région Rive-Sud), le contrat R.B.12-1484 à cette fin (soumission 279721), au prix de sa soumission, soit au prix total de 518 263,58 \$ conformément au cahier des charges.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1125990024

CA12 20 0535**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

Cette séance est levée à 20 h 05.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1 octobre 2012.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement